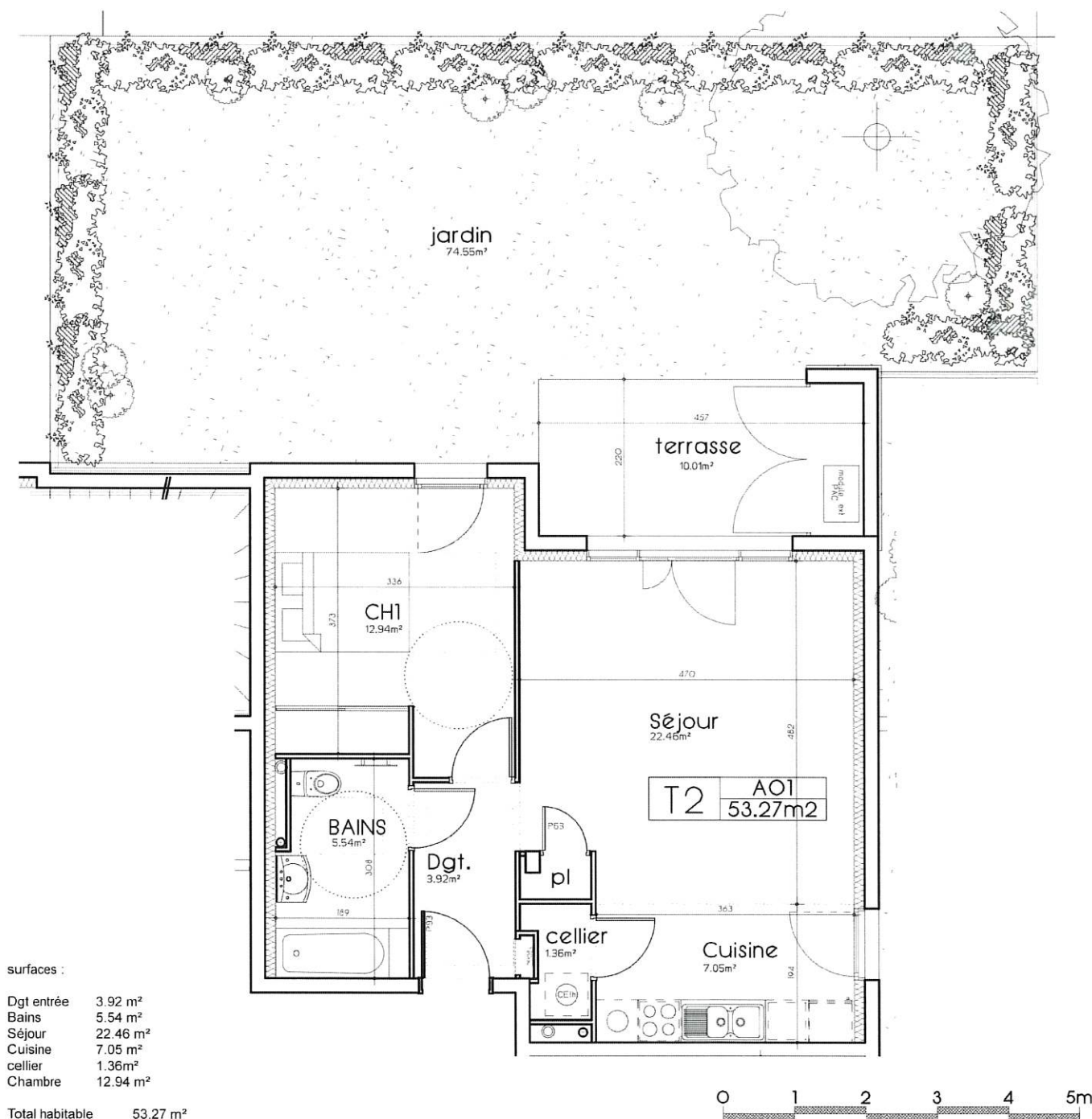
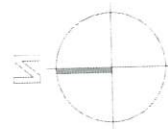




Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées, encoffrements, faux plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs, ne sont pas figurés et ne peuvent fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes variations de cotes ou de surfaces entraînant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation.



Logement n° A 01

Type 2